

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.07/11

Le Retour du refoulé ?

M. Dominique Baettig, UDC

Le Conseil communal suit attentivement les problèmes d'incivilités en ville de Delémont. Il a d'ailleurs mis sur pied un groupe de travail et lancé une étude sur le secteur de la gare comprenant notamment la problématique soulevée.

Pour ce qui est des différents éléments récemment survenus mentionnés dans la question écrite, le Conseil communal a interpellé le Ministre de la justice et de la police et le Ministère public afin d'organiser une rencontre destinée à proposer des mesures visant à résoudre les problèmes de violence apparus ces derniers mois.

Pour le surplus, le Conseil communal rappelle que l'information concernant des violations de la loi pénale sont données exclusivement par les Autorités cantonales compétentes.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 16 mai 2011